

Offre de stage : diagnostic touristique et valorisation de la Vallée des Plaines, commune de Pointe-Noire

Contexte du stage :

La charte du Parc national de la Guadeloupe a été approuvée en Conseil d'Etat (2014). Elle définit le projet du territoire pour quinze ans. Elle concerne à la fois les zones cœur, l'aire maritime adjacente et l'aire d'adhésion.

Seize communes ont adhéré à ce projet collectif en faveur de la protection et du développement du territoire et d'un mode de vie harmonieux et durable.

Des conventions d'application de la charte sont signées entre l'établissement public du Parc et chacune des communes adhérentes. Ces conventions triennales permettent de planifier la mise en œuvre concrète des orientations, des mesures de protection, valorisation et développement durable, et plus particulièrement des engagements pris par les communes.

Les actions identifiées dans ces conventions correspondent aux missions fondamentales du Parc dans la zone cœur et aux projets définis avec les collectivités et autres acteurs de l'aire d'adhésion. Elles sont portées par le Parc national ou par des collectivités locales, des structures socioprofessionnelles ou des associations. Ces actions contribuent à l'amélioration du cadre de vie, de l'économie locale et à la préservation des patrimoines.

La commune de Pointe-Noire fait partie des communes ayant adhéré à la Charte de territoire.

Une des actions prévues dans la convention d'application est de co-construire un projet de valorisation de la Vallée des Plaines.

Objectifs du stage :

Cette action s'intègre dans le cadre de la Charte de Territoire et de la convention d'application signée entre le Parc national et la commune de Pointe-Noire en juillet 2016.

Le PNG souhaite proposer un stage dont l'objectif est la réalisation d'un diagnostic touristique et d'un projet de valorisation pour la Vallée des Plaines à Pointe-Noire, importante vallée de la Côte Sous- le-Vent au riche patrimoine.

La volonté municipale est de pouvoir faire de la Vallée des Plaines un espace de ressourcement pour les habitants et un site de découverte du patrimoine naturel, mémoriel et culturel pour les visiteurs.

Le stage sera composé de quatre volets :

- travail de bibliographie : un Plan de Développement Durable (PDD) avait été réalisé en 2003, il pourra servir de base bibliographique ; bibliographie à actualiser avec documents d'urbanisme et d'aménagement ainsi que des informations touristiques actuelles.
- sorties sur le terrain : travail de terrain à réaliser pour s'imprégner du territoire, de ses potentialités et des activités déjà en place.

- entretiens auprès des acteurs locaux : office de tourisme et mairie de Pointe-Noire, acteurs touristiques et porteurs de projets en Côte sous-le-vent, etc.
- rédaction : travail de rédaction du diagnostic touristique et des propositions pour la mise en valeur de la Vallée des Plaines (fiches-actions).

Durée du stage : stage de 5 à 6 mois, envisagé sur la période Mars-Août 2018.

Début du stage :

envisagé 1^{er} Mars ou 1^{er} avril 2019 (selon contraintes universitaires).

Conditions de stage :

Convention de stage obligatoire.

Stage rémunéré. Le stagiaire percevra une gratification mensuelle selon les conditions en vigueur, ainsi que le remboursement de ses frais éventuels de déplacements faits en Guadeloupe pour la nécessité de son stage (missions de terrain).

NB : Pas de prise en charge d'un éventuel billet d'avion.

Durée de travail hebdomadaire : 35 heures.

Poste basé à Baie-Mahault, dans les bureaux du PNG. Le stagiaire sera amené à se déplacer sur le terrain dans le cadre de son sujet de stage (Pointe-Noire), ainsi qu'au siège du PNG (St Claude).

Le stagiaire sera encadré par le Pôle Aire d'adhésion du PNG, en lien direct avec la technicienne en charge du développement durable sur le nord Basse-Terre.

Profil recherché :

Etudiant(e) en formation Master 2, tourisme durable ou géographie / aménagement.

Connaissances informatiques (traitement de texte, SIG).

Intérêt pour le patrimoine naturel et culturel.

Permis B.

Personne motivée et force de propositions.

Candidature :

Candidature comportant une lettre de motivation et un CV à faire parvenir par mail à Mme Céline LESPONNE, technicienne développement durable nord Basse-Terre

celine.lesponne@guadeloupe-parcnational.fr

Pré-sélection sur la base de la lettre de motivation et du CV, puis entretien sur place ou par téléphone pour les candidats pré-sélectionnés qui se trouveraient hors du département.

Seuls les candidats retenus pour un entretien préalable au stage seront tenus informés de la suite de leur candidature.

Date limite d'envoi des candidatures :

3 décembre 2018

Pour plus d'informations :

- ✓ Parc national de la Guadeloupe : <http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr>
- ✓ commune de Pointe-Noire : <http://www.villepointenoire.fr/>